HESPÉRIS

TOME XXXI

Année 1944 *Fascicule unique*

SOMMAIRE

UN SAINT BERBÈRE : MOULAY BOU 'AZZA

HISTOIRE ET LÉGENDE (1)

On sait que le puissant mouvement du soufisme, né en Orient au 2e siècle de l'Islam, se propagea rapidement en Afrique du Nord, et particulièrement au Maroc ; apparu en ce pays dès le 4e siècle de l'hégire, il y connut une étonnante fortune, comme si l'élément berbère trouvait dans ce dérivatif une nouvelle occasion d'affirmer son particularisme et de prendre sa revanche de l'échec qui avait marqué en définitive, sur le plan politique tout au moins, la grande révolte des schismatiques kharéjites.

Ce mouvement de mysticisme provoqua l'éclosion en terre marocaine d'une floraison de grands saints, dont la renommée a souvent bravé l'œuvre du temps ; chacun d'eux recevait de ses maîtres la doctrine et la transmettait avec la même ferveur à des disciples dont la célébrité dépassait bientôt la sienne ; et ainsi se créait cette chaîne d'enseignement mystique, cette *silsila* qui rattachait les uns aux autres les pôles du soufisme, pour aboutir toujours à l'un des compagnons du Prophète, c'est-à-dire, en définitive, au Prophète lui-même, au Saint des saints, dont la suprême autorité conciliait en une même source mysticisme et orthodoxie.

Ce vaste mouvement eut pour corollaire l'apparition d'un genre littéraire nouveau, qui devait se révéler particulièrement fécond. L'un des plus récents traités d'hagiographie, la *Salwat al-anfâs*, terminée en 1313 H./1895-96 J.-C. (2), cite en effet 140 ouvrages du genre, dans l'indication des sources, qui occupent les pages 354 à 363 du tome III. Des traités doctrinaux virent également le jour, et le plus célèbre fut l'œuvre d'un Berbère de l'extrême Sous, l'imâm Muh'ammad b. Sulaimân al-Jazulî, mort en

---

(1) Dans cette étude où, à côté du récit de faits réels ou légendaires, sont publiés des documents d'archives, il n'a pas paru possible de s'en tenir strictement à un système unique de transcription des mots arabes. Si la transcription classique (compte tenu du manque de caractères diacrités chez l'imprimeur) s'imposait généralement dans la traduction des lettres chérifiennes, la citation des titres d'ouvrages et de leurs auteurs, les dates, et dans quelques cas spéciaux, on a jugé préférable d'adopter pour tout le reste le mode de transcription plus courant qui utilise toutes les voyelles de notre langue et conserve leur physionomie habituelle aux mots arabes qu'elle a adoptés, tels zaouïa, chérif, maghzen, aux noms des souverains, ainsi qu'aux toponymes reproduits par nos cartes, à quelques exceptions près.

(2) C'est l'œuvre, bien connue, de Muh'ammad b. Ja'far b. Idrîs al-Kattânî, sur lequel, cf. E. Lévi-Provençal, *Les historiens des Chorfa*, Paris, Larose, 1922, p. 379 et suiv.

870/1465 (3), à qui était réservée la gloire de répandre au Maroc la doctrine chadhiliste, dont se réclamèrent après lui la plupart des fondateurs d'ordres religieux.

L'imâm al-Jazûlî était un doctrinaire ; bien avant lui déjà, un autre Berbère, Moulay Bou ᶜAzza, avait acquis dans le mysticisme marocain une réputation incomparable par une autre voie, la pratique de l'ascétisme intégral ; au dire de ses propres émules, en même temps plus ou moins ses maîtres ou ses disciples, il fut le plus grand saint de son temps, la merveille de son époque, le pôle de son siècle. La gloire qu'il acquit de son vivant grandit après sa mort ; aussi tient-il une large place dans l'hagiographie marocaine ; les géographes anciens lui ont consacré de flatteuses notices ; l'histoire même a jugé bon d'en conserver le souvenir ; les plus grands souverains enfin, après avoir longtemps marqué une vénération particulière pour sa mémoire, ont manifesté jusqu'à une époque toute récente des égards pour sa descendance : brillant passé, qui fait regretter l'oubli assez profond dans lequel ce saint est aujourd'hui tombé.

Le sanctuaire de Moulay Bou ᶜAzza est situé dans la partie du bas-pays zaïan qui dessine un triangle compris entre le coude de l'oued Grou vers le Sud-Ouest, les oueds Ksiksou (ou Bou Regreg) et Aguennour au Nord-Est. Cette région préatlasique, d'altitude fort moyenne, où les plus hauts sommets dépassent à peine 1.300 m., présente un relief tourmenté, aux formes parfois étranges, entaillé de profondes coupures, dont l'une porte le nom significatif de *Chaᶜbet el-ikhra* « le ravin de l'au-delà » ; le caractère sauvage du pays est encore accentué par l'existence d'épaisses forêts qui ménagent de sûrs refuges aux fauves, la panthère notamment, à défaut du lion disparu.

La zaouïa qui abrite le mausolée se dresse au milieu d'une insignifiante agglomération qui porte le nom du saint, et mieux encore celui de Tâghya, toponyme que l'on retrouve dans les diverses régions du Maroc et qui semble bien signifier « endroit escarpé et boisé, repaire » (4). Le village accroche aux flancs abrupts d'un ravin ses primitives habitations de torchis, souvent couvertes en terrasses de dalles schisteuses, que fournit abondamment le pays, et qui débordent les murs selon le type de construction courant dans le Moyen-Atlas. Placé au centre de cette région tourmentée, en dehors des grandes voies naturelles de communication, propre seulement à l'élevage, il ne présente aucun intérêt économique, et l'ensemble dégage une réelle impression de pauvreté. Aussi le visiteur est-il frappé du contraste qui s'offre à ses yeux entre le caractère primitif des habitations et l'aspect imposant de la zaouïa, dressée hardiment à une grande hauteur au-dessus

---

(3) Cf. Brockelmann, *Gesch. d. arabisch. Litterat.* (Abrév. G.A.L.), t. II, p. 252.

(4) De même, *ᶜâri* signifie, selon les régions, « montagne » ou « forêt », ou même les deux. La petite localité de Benahmed, chez les Mzab de la Chaouïa, est parfois appelée Tâghya. Sur ce mot, cf. aussi notre *Étude sur le dialecte berbère des Zaïan*, t. II, p. 440, VI, où il est traduit par « forêt ». Grâce aux biographies du saint, il est permis d'affirmer que la région de Moulay Bou ᶜAzza était autrefois très boisée.

du ravin. La salle du tombeau, par ses proportions, ses carreaux de céramique ancienne, ses combinaisons de bois sculpté et de fines ciselures de plâtre, par la richesse du catafalque recouvrant la tombe, constitue une véritable œuvre d'art ; la zaouïa comprend au reste une grande salle de prières, des chambres d'hôtes et de vastes dépendances (5).

C'est que, d'après la tradition locale, les constructions auraient été entreprises sur l'ordre du sultan ᶜalaouite Moulay er-Rachîd, celui-là même qui venait d'abattre, en 1668, la redoutable zaouïa berbère de Dîlâ, distante d'une centaine de kilomètres à peine ; elles se poursuivirent en tout cas ou furent reprises par son frère et successeur Moulay Ismâᶜîl, qui, dit-on, les fit recommencer à sept reprises, ne trouvant jamais l'œuvre assez belle. Ces interventions successives s'inscrivent au reste dans l'architecture de l'édifice, qui a certainement été bâti en deux fois au moins, car la façade de la mosquée et celle du sanctuaire ne sont pas sur le même alignement. Quoi qu'il en soit, une inscription figurant sur les murs, à l'intérieur du mausolée, précise que les travaux furent achevés en l'année 1102 de l'hégire (1690-91 J.-C.).

Les traditions locales sur la légende de Moulay Bou ᶜAzza, particulièrement abondantes, seront mentionnées plus loin. Autrement intéressantes sont les sources écrites, car elles donnent bien la mesure de la renommée acquise par le saint.

Ces sources sont nombreuses et variées ; dans le domaine de l'hagiographie, tous les ouvrages de quelque valeur n'ont pas manqué de faire une large place à notre thaumaturge. Au premier rang se place, par ordre chronologique, le célèbre *Kitâb at-tasʰawwûf ilà rijâl at-tas'awwûf* d'Abû l-H'ajjâj Yusûf b. Yah'yà b. ᶜIsâ b. ᶜAbd ar-Rah'mân at-Tâdilî (6), c'est-à-dire originaire du Tâdla, région dans laquelle on comprend souvent la partie du pays zaïan où est situé le village de Tâghya. L'auteur, plus connu sous le nom d'Ibn az-Zayyât, décéda en 627 ou 628 H./1229-1231 J.-C. ; on peut penser qu'il fut, dans une certaine mesure, contemporain du saint, mort en 572 H./1176-1177 J.-C. ; à tout le moins, il put recueillir sur lui des renseignements de première main et constitue en effet la source à laquelle ont puisé les hagiographes postérieurs. Dans le manuscrit le plus ancien, en mauvais état, mais parfaitement lisible, qui se trouve à la Bibliothèque générale de Rabat, la biographie du saint occupe 9 pages ½, des F° 83 r° à 87 v°.

Cet ouvrage ne doit pas être confondu avec un autre, composé sur le même objet et sous un titre analogue : *K. at-tasʰawwûf fî maᶜrifat ahl at-tas'awwûf* ; il est l'œuvre d'un auteur originaire lui aussi du Tâdla : Abû Zaïd ᶜAbd ar-Rah'mân b. Ismâᶜîl at-Tâdili al-ᶜUmarî az-Zamrânî as'-S'awmaᶜî (7). La *Salwa* le mentionne avec ce bref commentaire : « Cet

(5) On pouvait les visiter autrefois.
(6) Cf. *Chorfa, op. cit.*, p. 220 et n. 3.
(7) *Ibid.*, 221 ; *Salwa*, III, 357.

ouvrage est beaucoup moins important que le précédent, et son auteur est postérieur ». Il ne semble donc pas présenter un intérêt particulier, en sorte qu'on regrette moins de n'en avoir pas trouvé d'exemplaire à la Bibliothèque générale.

Au reste, la source la plus importante pour la biographie de Moulay Bou ᶜAzza est incontestablement l'ouvrage que lui a spécialement consacré un troisième Tâdilî : Abû l-Abbâs Ah'mad b. Abî 'l-Qâsim b. Muh'ammad b. Sâlim b. ᶜAbd al-ᶜAzîz as^h-S^huᶜbî al-Hirrawî as'-S'awmaᶜî at-Tâdilî. Les renseignements ne manquent pas sur cet auteur : d'après M. Lévi-Provençal, en effet (8), « il naquit vers 920 H./1514 J.-C., fit de fortes études et se plongea bientôt dans la doctrine soufique ; il fonda dans son village d'as'-S'awmaᶜa une zaouïa, et lui-même finit par acquérir une grande réputation de sainteté ». A la demande du sultan Ah'mad el-Mans'our, « il professa à Marrakech, où il délivra de nombreuses licences, notamment au célèbre el-Maqqarî, et écrivit plus de soixante ouvrages ; sur la fin de sa vie, il retourna dans son village, où il mourut dans les premiers jours de Rabîᶜ 1er 1013 H. (fin juillet 1604) ».

Il semble possible d'identifier ce village d'as'-S'awmaᶜa, d'où furent originaires les deux derniers auteurs : une bourgade du même nom, composée d'une cinquantaine de feux, existe en effet à un kilomètre à peine de la qas'ba Beni-Mellâl, dont elle constitue la sentinelle avancée vers la montagne ; le minaret bien modeste qui la domine lui a valu son nom, sans doute parce qu'il est le seul de la région. On l'appelle aussi « la zaouïa », et elle a laissé dans les traditions du pays le souvenir d'un foyer de culture autrefois intense. Comme il n'existe aucune autre agglomération du même nom dans tout le Tâdla, même en y comprenant le bas-pays zaïan et la région d'Oued-Zem, l'identification ne paraît pas douteuse. On tirera au reste un dernier argument en sa faveur, du fait que les habitants de cette zaouïa revendiquent la qualité de chorfa, et on sait que l'ethnique « Tâdilî », précisément appliqué à ces deux auteurs, est réservé aux chorfa du Tâdla, ou du moins à ceux qui se prétendent tels, tandis que celui de « Tadlâouî » est attribué aux gens du commun. Ainsi, selon toute vraisemblance, c'est dans le recueillement des jardins de Beni-Mellâl que l'auteur, au déclin de sa vie, rédigea la biographie de Moulay Bou ᶜAzza.

La mise au net de l'ouvrage fut terminée le 9 Chawwâl de l'an 1000 H. (20 juillet 1591). Il a pour titre *al-Moᶜzâ*, selon une lecture, *al-Moᶜazzâ* d'après une autre, *fî manâqib as^h-s^haik^h Abî Yaᶜzâ*, ou « La Dédicace, sur les vertus du Maître Abû Yaᶜzâ ». Deux exemplaires figurent à la Bibliothèque générale ; un autre existe à la zaouïa même de Tâghya, où nous en fîmes prendre copie en 1915 par l'imâm de l'époque (9). L'ouvrage est important : l'exemplaire entre nos mains comprend 362 pages d'un format de 22 cm. × 16, correspondant sensiblement à un in-8°. C'est que l'auteur,

(8) *Chorfa*, 239.

(9) Pour la modique somme de 50 pesetas hasani.

débordant largement sur l'objet qu'il s'était primitivement fixé, s'étend complaisamment sur la vie des principaux maîtres et disciples du saint, et se livre sur le soufisme à de longs développements, qui en font, dans ce domaine, un ouvrage d'une réelle valeur, mais en rendent la lecture, il faut l'avouer, souvent monotone. Au reste, sur les sept chapitres, d'étendue fort inégale, qu'il comprend, seuls les trois premiers, les plus courts, sont consacrés au saint.

L'auteur ne manque pas au surplus de faire de fréquents emprunts à son prédécesseur Ibn ez-Zayyât, mais il y ajoute d'abondants détails et de nouveaux épisodes, puisés sans nul doute dans la tradition pieusement entretenue jusqu'à nos jours par la ferveur populaire.

Les productions des autres hagiographes ne présentent guère d'intérêt pour notre sujet ; trop éloignés du saint dans le temps et dans l'espace, ils se sont bornés à démarquer leurs devanciers, brodant un peu, parfois même inventant. Dans son *K. al-Wafayât*, ou « Obituaire », Ibn Qunfudʰ (10) place le décès de Moulay Bou ᶜAzza en 561 (11), tandis qu'il le fixe à 572, date généralement admise, dans son *'Uns al-faqîr wa ᶜizz al-h'aqîr* (12) ; ce dernier ouvrage, consacré à Abou Madyan al-gʰaoutʰ, le grand saint de Tlemcen, ne pouvait passer sous silence l'un de ses maîtres les plus réputés; il n'apporte toutefois aucune donnée nouvelle, sinon la mention d'un ouvrage d'al-Qarâfî (13) sur les prodiges attribués au patron de Tâghya. Ibn al-Qâdʰî, dans sa *Jadʰwat al-iqtibâs*, composée en 1003 H./1594-95 J.-C., consacre à Moulay Bou ᶜAzza (14) une courte notice, au cours de laquelle il rapporte un passage d'*al-Mustafâd*, œuvre d'un certain al-Kattânî, dans lequel cet auteur relate un voyage du saint à Fès, où il est cependant bien établi qu'il ne se rendit jamais, et cette erreur est répétée dans l'ouvrage de Muh'ammad b. Jaᶜfar al-Kattânî, déjà cité, l'auteur de la *Salwa* (15).

Les restes de Moulay Bou ᶜAzza ne reposent sans doute pas dans la capitale idrisite, mais celle-ci l'honore d'un oratoire (*mzâra*) situé dans le quartier d'El-Blida. Aussi al-Kattânî lui consacre-t-il les pages 172 et 173 du t. I de la *Salwa*, mais il se borne à condenser les ouvrages déjà parus, mettant d'ailleurs en garde contre la confusion qui pourrait se produire avec un autre saint : Sîdî Bou ᶜAzza b. Riyyân, qui vécut au IIᵉ siècle de l'hégire (XVIIᵉ s. J.-C.), et dont le tombeau serait situé à l'extérieur de Bâb Gîsâ.

---

(10) Abû l-ᶜAbbâs Ah'mad b. H'usain b. ᶜAlî Ibn al-Kʰat'îb al-Qusant'înî, dit Ibn Qunfudʰ, m. 807/1404-05 ; cf. *Chorfa*, p. 98 et n. 2 ; Brockelmann, *G.A.L.*, II, 241.

(11) F° 7 b. verso du manuscrit de la Bibliothèque générale.

(12) F° 13 v° du même manuscrit, dans lequel sont réunis les deux ouvrages.

(13) Muh'ammad b. Yah'ya Badr ad-dîn al-Qarâfî, m. 1008/1600 ; cf. *G.A.L.*, II, 316; *Chorfa*, 102, n. 8 ; Ah'mad Bâbâ, *Nail al-ibtihâj*, édit. de Fès, p. 373.

(14) P. 354 de l'édition de Fès. Sur l'auteur, cf. *Chorfa*, 100 et n. 2, et Léon l'Africain, *L'Afrique*, édit. Schefer, t. II, p. 29.

(15) *Op. cit.*, I, 174, l. 13.

Avant al-Kattânî, divers autres hagiographes avaient consacré à Moulay Bou °Azza de courtes notices (16). Muh'ammad al-°Arabî al-Fâsî (17), dans son *Mir'ât al-mah'âsin*, p. 199, ne lui accorde qu'une simple mention, en sa qualité d'élève de Moulay Bou Ch°aîb d'Azemmour, objet de son étude. Al-Yûsî (18), dans ses *Muh'ad^harât*, insiste sur l'extraordinaire hospitalité du saint, chez qui tous les pèlerins étaient assurés de recevoir le gîte et le couvert.



Au reste, Moulay Bou °Azza n'a pas intéressé les seuls hagiographes. Sa renommée fut telle que le grand voyageur Léon l'Africain et, après lui, Marmol, relatent en termes fort édifiants le culte qui, à leur époque, était encore rendu à sa mémoire. Le premier même lui consacre un passage si élogieux qu'on se doit d'en citer de larges extraits (19).

« Taghya est une petite cité édifiée anciennement par les Africans, ...et autour d'icelle il y a de merveilleux bois, où se retirent des lyons fiers et cruels... Les maisons sont très mal basties, et y a, entre autres choses, le sépulcre d'un saint qui, (vivant au temps d'Habd el Moumen pontife), a montré de grans miracles envers les lyons ; tellement qu'un docteur appelé Ettedle (20) a diligemment réduit sa vie par écrit... La grande renommée de cecy, et la révérence qu'on porte à ce corps, sont cause que la cité est beaucoup plus fréquentée qu'elle ne serait, et mesmement du peuple de Fès, qui s'y transporte tous les ans après la Pâque, pour visiter ce sépulcre, tellement qu'on dirait à voir la grande multitude confuse, tant d'hommes et femmes que d'enfans, s'acheminans pour aller adorer ce saint, que c'est une grosse armée qui marche en bataille... Je me suis souventes fois acheminé pour lui rendre les vœux que je lui avais offerts... »

Il s'y rendit notamment en 1514, pour assister à la réconciliation du roi de Fès, Moh'ammed el-Wat't'âsî, appelé « le Portugais », avec son frère (21) ; ce détail donne une idée de la haute estime dans laquelle les souverains tenaient encore la mémoire du saint, plus de trois siècles après sa mort ; on verra que cette tradition royale ne fut jamais perdue.

La relation de Marmol, un siècle plus tard, n'apporte rien d'original ; il semble bien s'être borné, ici encore, à paraphraser son illustre prédécesseur ; sa description du pays toutefois paraît encore de nos jours assez exacte pour être rapportée (22).

« Entre les montagnes qui tiennent au Grand Atlas est une petite ville bastie par les Africains en un terroir aspre et stérile, et plein de grandes forêts épaisses qui sont remplies de lions. Comme il fait grand froid, il y vient fort peu de blé, mais on y nourrit grand nombre de chèvres et il y a quantité de miel et de cire qui enrichit

---

(16) Cf. *Chorfa*, 239.

(17) M. 1096/1685 ; cf. *G.A.L.*, II, 460 ; *Chorfa*, 245.

(18) M. 1102/1691 ; cf. *G.A.L.*, II, 455 sq.; *Chorfa*, 259 et n.1.

(19) *Op. cit.*, II, p. 30-31.

(20) Il s'agit d'Ibn az-Zayyât ; la première édition de l'ouvrage de Léon date en effet de 1550, et la *Mo°zâ* fut achevée le 19 juillet 1592 ; au reste, cf. *Chorfa*, 239, n.3.

(21) Introduction, p. XI. Ce souverain régna de 910 à 931 H./1504-1524 J.-C.

(22) Édition française, trad. Perrot d'Ablancourt, t. II, p. 146.

les habitants. Ils demeurent en de méchantes maisons de terre ou de pierres sèches couvertes de paille. Il y a le tombeau d'un morabite qui apprivoisait à ce qu'on dit des lions, de sorte que son sépulcre est en grande vénération, et les habitants de Fès et de Maroc y viennent en pèlerinage... »

En marge de l'édition française figure la mention « Déda Bouazza » ; on reconnaît facilement dans le premier mot le terme affectueux et familier dont on fait précéder encore à l'heure actuelle, sous la forme *Dàda*, le nom des personnes âgées (23).

Moulay Bou ᶜAzza enfin est entré dans l'histoire. L'auteur du *Qirt'âs*, composé en 1326 de notre ère, deux siècles et demi après la mort du saint relate son décès (24) parmi les événements importants qui marquèrent l'histoire de la dynastie almohade ; en voici le texte, court mais édifiant :

« En 572 (1176 J.-C.)... En chouel de ladite année, s'éteignit l'étoile polaire de l'époque, Abou Yaza el-Nour ben Mymoun ben Abd Allah el-Azmyry, de la tribu des Beni Sabyh d'Askoûra. Il mourut âgé de cent trente ans ; après être resté pendant vingt ans solitaire et entièrement dévoué à Dieu, dans la montagne qui est au-dessous de Tynmâl, il vint sur le rivage, où il vécut seul pendant dix-huit ans, ne mangeant que de l'herbe et des racines. Il était noir cuivré (25), grand et maigre, vêtu d'une tunique en feuilles de palmier, d'un burnous tout rapiécé, et coiffé d'une chéchia en joncs. »

Les souverains eux-mêmes eurent pour la mémoire du saint une réelle vénération. On ne retiendra sans doute pas l'épisode, qui sera relaté plus loin, des démêlés de notre thaumaturge avec son illustre contemporain ᶜAbd el-Moumen : il relève manifestement de la légende, bien qu'il figure tout au long dans la *Moᶜza*. La réconciliation, en 1514, du roi de Fès avec son frère, sur le tombeau du saint, rapportée plus haut, présente au contraire toutes les garanties d'une vérité historique ; la construction de la zaouïa, peut-être commencée sur l'ordre de Moulay er-Rachîd, est incontestablement l'œuvre de son successeur Moulay Ismâᶜîl.

La sollicitude du grand souverain pour la mémoire du saint n'était sans doute pas exempte de tout calcul ; son sens politique avisé lui avait certainement fait entrevoir le parti qu'il pouvait tirer d'une telle influence mise au service de sa dynastie. La région en effet avait été le fief de la célèbre zaouïa berbère de Dîlâ, distante, nous l'avons dit, d'une centaine de kilomètres à peine, et cette puissante famille maraboutique, qui faillit reconstituer au Maroc un empire s'anhâja, fut l'obstacle le plus redoutable que rencontra Moulay er-Rachîd dans son accession au trône ; s'il réussit à l'abattre, le 19 juillet 1668, elle fut encore assez forte pour se révolter en 1677 contre son successeur Moulay Ismâᶜîl, qui dut s'employer à fond pour la réduire à nouveau, et on peut avec vraisemblance conjecturer que, dans l'esprit de ce souverain, la construction d'une importante zaouïa à Moulay Bou ᶜAzzâ, en frappant l'imagination populaire, détournerait vers la mémoire d'un saint particulièrement révéré, l'attachement que ces remuants

(23) Les deux mots figurent au texte même, et non plus en marge, dans l'édition espagnole de 1573, t. II, F° 78, col. 3 et 4.

(24) Trad. Beaumier (s.t. *Roudh El-Kartas*), p. 383.

(25) *Asmar kabdî al-lawn.*

berbères avaient si ouvertement manifesté jusque-là pour les dangereux marabouts.

Quoi qu'il en soit, ses successeurs continuèrent à faire preuve pour le patron de Tâghya du même intérêt ; la preuve de cette sollicitude royale s'inscrit dans des lettres chérifiennes adressées soit aux gouverneurs installés par le pouvoir central, soit directement aux habitants. Retrouvées à Moulay Bou ᶜAzza même, au cours des années 1915-1916, les originaux en en étaient alors détenus par un certain El-H'âjj Ah'med el-Gnâwî, le personnage le plus marquant de la fraction des Gnâwiyìn, qui prétendent descendre du saint, avec celle des Ahl-ech-Cheikh, la troisième, celle des ᶜAuwâm, étant composée d'immigrants.

Ces lettres, dont on a pu prendre copie, s'échelonnent depuis le règne de Moulay Ismâᶜîl jusqu'à celui de Moulay el-H'asan, exactement, des années 1118 H./1706 J.-C., à 1296 H./1879 J.-C.; quand elles nous furent communiquées, elles se ressentaient malheureusement déjà beaucoup des injures du temps ; les plis avaient même parfois effacé des lignes entières, en sorte que sur les onze lettres retrouvées, six seulement purent être retenues. Au reste, elles présentent un intérêt fort inégal ; la première seule, émanant de de Moulay Ismâᶜîl, mérite une attention toute particulière ; elle est rédigée en assez mauvais arabe, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte à l'examen du texte que nous donnons ci-dessous, où l'orthographe et les maladresses d'écriture ont été respectées, ainsi que la disposition des lignes.

الحمد لله   وصلى الله على سيدنا ومولانا محمد وآله وصحبه وسلم تسليما

اسماعيل
بن الشريف
الحسن رعاه
الله

وصيفنا سعيد بن الخياط سلام عليكم ورحمت الله وبركاته وبعد لايش هده
علي بني يعطى ومن انضاف اليهم اصحاب ابن عمنا الارضى مولاي محمد ابن المرحوم
بكرم الله |
تعلى مولاي محمد احمد الجناوي اي طريق جاءت بك اليهم حتى تنصفهم فالعبد
يعين سيده على الحسنة اذا صدرت منه ويجري له في ابقائها وانت نصفتهم من غير
اذننا ومشورتنا بعد ما حبسناهم على ابناء عمنا وزاويتنا الى الان على عهد
الله ومولانا محمد بن عبد الله ان لم ترد لهم ما اخذت اليهم وتركهم منهم
لافي نصاف ولا في غير ذلك حتى نشقك من ظهرك ان شاء الله تعلى فاترك عنك
اصحابه وفارقهم ووقرهم واحترمهم ولابد ولابد والسلام في يومين خلت
من شهر الله ربيع الثاني عام ثمانية عشر ومائة والف

ة بالرباط
Bibliothèque Générale

La lettre est adressée à l'un de ces gouverneurs militaires noirs que Moulay Ismâᶜîl avait installés dans l'Empire ; il commandait une garnison et nous apprenons par un passage d'une autre lettre, qui n'a pu être retenue en raison de son mauvais état, que le produit des offrandes recueillies au sanctuaire était versé au trésor public, sans doute pour amortir les frais de construction de la zaouïa, et ceux d'entretien de la troupe. Il n'a pas été possible de déterminer la date à laquelle cette garnison fut installée ; les données de l'histoire permettent toutefois de dégager sur ce point de sérieuses probabilités. On sait en effet par az-Zayyânî dans son *Turjumân* (26), et par an-Nâs'irî dans l'*Istiqs'â* (27), que Moulay Ismâᶜîl entreprit dans le Fâzâz plusieurs expéditions pour réduire ces incorrigibles révoltés. En 1687-1688 notamment, voulant bien marquer sa volonté d'en finir avec eux, il séjourna une année entière à la qasba almoravide d'Adekhsan, qu'il fit reconstruire, en même temps qu'il en édifiait de nouvelles à Ment, à Tâdla et à Ibu El-Koûch (ou Beni-Mellâl) au pied de la montagne des Aït Sri ; il y installait des garnisons de ᶜAbîd Bouâkher (28), et on a toutes les raisons de penser que celle de Moulay Bou ᶜAzza le fut en même temps, si l'on tient compte du délai nécessaire à la construction de la zaouïa, achevée en 1690-1691.

Revenons à notre lettre. Le sceau porte l'inscription : « Ismâᶜîl b. as^h^-s^h^arîf al-h'asan (*sic*) — Dieu le protège ». Le destinataire ne reçoit d'autre titre que celui de *was'îf*, esclave ou serviteur de couleur, terme dont l'usage, à peu près perdu au Maroc (29), est courant en Algérie ; l'interrogatif : *lâyach (ou liyyach)*, vers la fin de la première ligne, est du domaine dialectal ; le verbe *ns'ef*, figurant aux 4ᵉ et 5ᵉ lignes, signifie « infliger une pénalité, mettre à l'amende » ; de la même racine dérive le substantif *ns'âf*, au début de la ligne 7, encore employé de nos jours dans la langue parlée, avec le sens d'amende infligée par les chefs de certaines compagnies, tels les tolba d'une tribu, les cavaliers d'un même douar ou fraction, en cas de faute professionnelle. La tachelh'it du Sous a conservé la même acception au mot *tins'âf*, nom d'action de la 4ᵉ forme ; on rapprochera en effet ces termes, toute ironie mise à part, du classique *ans'afa min fulân* « se faire justice de quelqu'un, en tirer ce qu'on doit ». On remarquera aussi, à la ligne 6, l'incertitude de la construction *mâ akʰadʰta ilaihim*, pour *minhum* ; à la ligne suivante, l'énergique expression « nous te fendrons le dos », reflet fidèle du violent caractère de l'irascible souverain. Les Banû Yaᶜt'â dont il est question paraissaient faire partie de la clientèle du chef des Gnâwiyîn, Moulay Moh'ammed, que le Sultan appelle fort aimablement « Notre cousin »,

---

(26) Trad. Houdas, Paris, Leroux, 1886, p. 27 sq.

(27) Trad. Fumey, *Archives Marocaines*, t. IX, p. 83.

(28) Le racolage, par les agents de Moulay Ismâᶜîl, de tous les hommes de couleur, même libres, pour les enrôler de force dans sa nouvelle armée, fut la cause de violents incidents avec les docteurs de Fès, qui se dressèrent contre les excès de ce recrutement.

(29) Cf. cependant M. Nehlil, *Lettres Chérifiennes*, nº 124, au sceau de Moulay ᶜAbd el-ᶜAziz, datée de 1325/1907-1908.

lui reconnaissant ainsi implicitement la qualité de chérif. Le verbe *h'abbasa*, employé à la 5e ligne, ne doit pas être pris dans son acception technique, mais avec celle de « consacrer, affecter, destiner ». On notera encore le *t* final de *rah'mat* à la ligne 1 ; l'*alif* devant بن à celle qui suit ; le double *alif* commençant le pronom isolé de la 2e personne à la ligne 4 ; la manière assez inattendue de désigner le Prophète, ligne 6, par l'expression : « Notre Seigneur Muh'ammad, fils de ᶜAbd Allâh » ; l'emploi du pluriel dans les pronoms désignant la personne royale. Il est à souligner enfin, ligne 5, que Moulay Ismâᶜîl considère la zaouïa comme sienne : elle fut, en effet, édifiée par ses soins.

Après ces éclaircissements, nécessaires pour l'intelligence du texte, nous en donnons la traduction :

« Louange à Dieu seul ! Que Dieu bénisse Notre Seigneur Muh'ammad, Sa famille et Ses compagnons ; qu'Il leur accorde le Salut !

Dans le sceau :

Ismâᶜîl ibn as^h^-s^h^arîf al-h'asan[î] — Dieu le protège !

A notre serviteur de couleur Saᶜîd b. al-K^h^ayyât ; le salut soit sur vous avec la miséricorde de Dieu et ses bénédictions.

Pourquoi cette attitude envers les Banû Yaᶜt'a et autres serviteurs de Notre cousin Maulây Muh'ammad, fils de feu Maulây Muh'ammad Ah'mad al-Gnâwî décédé dans la miséricorde et la grâce divines ? Par quelle voie t'es-tu arrogé le droit de leur infliger des amendes ? L'esclave aide son maître quand celui-ci a accompli une bonne action, et s'emploie envers lui à la confirmer ; tu les as pénalisés sans Notre autorisation ni Notre avis, alors que Nous les avions affectés jusqu'à présent à Nos cousins (30) et Notre zaouïa, devant Dieu et Notre Seigneur Muh'ammad ben ᶜAbd Allâh. Si tu ne leur restitues pas ce que tu leur as ravi, et ne les laisses pas en paix, qu'il s'agisse d'amendes ou de toute autre chose, je te fendrai le dos, s'il plaît à Dieu Très Haut. Laisse donc les serviteurs de Maulây Muh'ammad, ne t'en occupe pas, traite-les avec considération et respect. Il le faut absolument. Salut !

Après que se furent écoulés deux jours du mois divin Rabîᶜ deuxième mil cent dix-huit (14 juillet 1706).

La deuxième lettre est datée du 22 H'ijja 1202/23 septembre 1788 ; elle émane du petit-fils de Moulay Ismâᶜîl : Moulay Moh'ammed b. ᶜAbd Allâh, qui régna de 1757 à 1790. L'autorité du souverain était encore assez forte pour qu'il pût dépêcher sur place ses représentants ; l'un d'eux, le cadi Abou Bekr el-H'akmâwî, dont il est question dans la lettre, était d'ailleurs originaire de la tribu berbère limitrophe des Beni-H'akem, actuellement administrée par le contrôle civil de Tedders. A la 9e ligne, l'obscurité d'un passage a été maintenue : un mot n'a pu être déchiffré et, dans l'original, le verbe *aqtala* était placé sous le corps d'écriture ; on notera aussi, à l'avant-dernière ligne, le *g* pour *q* au mot *al-agwâl*, et l'emploi du singulier pour désigner le souverain. Le style cependant a fait d'indéniables progrès.

(30) Les Gnâwiyîn, ainsi nommés parce que leur ancêtre avait épousé une « gnâwiya ».



محمد
بن عبد الله
بن اسماعيل
الله وليه ومولاه

كافة اولاد سيدي ابي يعزي سلام عليكم ورحمة الله
وبعد فلتعلموا انه وصلنا ما وقع بينكم من المقاتلة
والان ان كنتم رضيتم القتال وحملتم السلاح على بعضكم
فكل من مات منكم فدمه هدر لا يطالب احد منكم بدم الاخر وان
كانت طائفة منكم ظالمة حملت السلاح على الطائفة الاخرى
وتلك الطائفة مظلومة لم تحمل السلاح ولم ترض بالمقاتلة
بل كانوا يقولون سيدنا نصره الله في الوجود هو ياخذ حقنا
وينصفنا ممن ظلمنا فانا اخذ حقهم وانصفهم ممن ظلمهم
وكل من مات منهم اقتل من قتله ولو عالا اقتل على قتله العدد
الكثير وابعث لكم قائدا من قوادي بالمحلة يعين الطائفة
المظلومة على الطائفة الظالمة حتى لا يبقون لها اثرا
مع ذلك فلا تنالهم صلتي ولا ينتفعون بعطيتي وها القاضي
السيد ابوبكر الحكماوي هو الشاهد عليكم وها انا بعثت لكم
حاكما السيد محمد بن احمد صابر يسترعي عليكم وينهاكم عن
الاشتغال بالفضول والمحال ويامركم باتباع السلف الصالح
في الاقوال والافعال وانتم افعلوا مابدا لكم وها انا حذرتكم
وانذرتكم والسلام بتاريخ 22 ذي الحجة الحرام عام 1202

Traduction

A tous les descendants de Sayyidî Abû Ya°zâ. Le salut soit sur vous avec la miséricorde divine !

Vous saurez que j'ai appris vos luttes intestines ; si vous allumez encore la guerre et portez les armes les uns contre les autres, le sang de celui qui périra aura été répandu en pure perte, et personne ne pourra poursuivre quiconque de ce chef. Si un parti parmi vous, se conduisant en oppresseur, prend les armes contre l'autre qui, opprimé, refuse de se défendre et de combattre, déclarant au contraire que Notre Majesté — Dieu la rende victorieuse — est là pour assurer son droit et tirer justice de ses persécuteurs, je répondrai à son appel ; j'exécuterai les meurtriers, et plusieurs morts vengeront une même victime ; j'enverrai l'un de mes généraux à la tête d'une armée porter secours à la fraction opprimée contre le parti oppresseur, de telle sorte qu'il n'en laissera pas trace ; au reste, celui-ci ne participera ni à mes libéralités ni à mes largesses.

Le cadi Sayyid Abû Bakr al-H'akmâwî que voici témoignera de votre conduite et je vous dépêche Sîd Muh'ammad b. Ah'mad S'âbir, qui sera votre chef et vous adressera tous avertissements, vous mettra en garde contre toute entreprise oiseuse et déraisonnable et vous exhortera à suivre l'exemple de votre vertueux ancêtre en paroles comme en actions.

Décidez ce qu'il vous plaira ; pour moi, je vous aurai prévenus, et adressé un ultime avertissement. Salut !

A la date du 22 H'ijja sacré de l'année 1202 (23 septembre 1788).

La troisième lettre émane de Moulay ʿAbd er-Rah'mân. A l'instar de son prédécesseur, il déplore la discorde et les luttes intestines qui divisent les descendants du saint, et les invite, fort sèchement d'ailleurs, à faire régner la paix ; mais ces exhortations toutes platoniques ne sont plus suivies d'aucune menace de sanction, ni même de simple intervention : le pouvoir royal est en nette régression ; on en jugera au reste par le texte arabe et sa traduction.

الحمد لله وحده وصلى الله على سيدنا محمد وآله وصحبه وسلم تسليما
الى كافة المرابطين الى الولي الاكام سيدي ابي يعزى نفعنا الله به سلام
عليكم ورحمة الله تعالى وبركاته وبعد بلغنا ما حدث بينكم من
الشحناء والبغضاء والشغاب الذي لا ينبغي لامثالكم فدعوا الفتنة
وكونوا اخواننا على طاعة الله ورسوله وطاعتنا ومن عاد الى احداث فتنة
فلا يلومن الا نفسه والسلام 19 من صفر الخير عام 1241

عبد
الرحمان
ابن هاشم
غفر الله له

On notera la faute d'orthographe : الاكام , à la 2e ligne, et l'emplacement du sceau au pied de la lettre.

Traduction

Louange à Dieu seul ! Que Dieu bénisse Notre Seigneur Muh'ammad, Sa famille et Ses compagnons ; qu'Il leur accorde le Salut !

A tous les marabouts descendants de l'éminent saint Sayyidi Abû Yaʿza — puisse Dieu Nous faire bénéficier de ses vertus ! Salut sur vous avec la miséricorde de Dieu Très Haut.

Il nous revient que la mésintelligence, l'inimitié et les dissensions ont éclaté parmi vous, ce qui ne convient nullement à des personnes de votre rang. Mettez donc fin aux discordes, soyez des frères unis dans la soumission à Dieu, à son Prophète et à Notre personne ; tout nouveau fauteur de troubles ne devra certes s'en prendre qu'à lui-même. Salut !

19 S'afar 1241 (30 octobre 1825).

* is this the same person as Abu Mohammed Sidi Abdelqader El-fasi, aka
Abd el-Qadir bin Ali el-Fassi who is named as
'Abd al-Qādir al-Fāsi, by Dr. H.P.J. Renaud, who seems
to be the same as 'Abd ar-Rahmān ben 'Abd al-Qādir al-Fāsi??

Dans le sceau :
°Abd ar-Rah'mân ibn Hichâm — Dieu lui pardonne !

Cet effacement du pouvoir royal s'accentue dans les trois lettres suivantes, simples rescrits honorifiques de recommandation ou d'exemption ; deux émanent de Sîdî Moh'ammed b. °Abd er-Rah'mân, et la dernière de son fils Moulay el-H'asan. Leur manque d'intérêt en rendant la traduction inutile, on s'est borné à en donner le texte comme preuve de la considération que les souverains continuaient à avoir pour la mémoire du saint et ses descendants. Cet intérêt au reste se manifesta encore sporadiquement, par les pèlerinages qu'accomplirent au sanctuaire de Moulay Bou °Azza les sultans Moulay el-H'asan en 1301/1883-1884, et Moulay Yoûsef en 1918. *

Rescrit de Sîdî Moh'ammed b. °Abd er-Rah'mân,
daté du 2 Joumâdâ I 1287 (31 juillet 1870)

الحمد للهوحده   وصلى الله على سيدنا محمد وآله وصحبه وسلم تسليما

الله
(Au milieu d'un sceau de Salomon) : محمد بن
عبد الرحمان
غفر له

كتابنا هذا اجل الله قدره ومقداره وادار على مركز العز والسعادة مداره بيد حملته
المرابطين الاجلة حفدة الولي الصالح الشهير سيدي ابي يعزى نفعنا الله به يعلم منه اننا
بحول اللهوقوته وشامل يمنه جددنا لهم حكم ما بايديهم من ظهائر اسلافنا الكرام
قدس الله ارواحهم في دار السلام الكافلة لهم بمزيد التوقير والاحترام والحمل
على كاهل |
المبرة والاكرام والرعي الجميل المستدام فلا يهضم جنابهم ولا تخرق عليهم عادة
ولا يحدث |
في جانبهم نقص ولا زيادة رعيا لنسبهم للولي المذكور العارف بالله
المشهور فنامر الواقف عليه من العمال ومن وليناه شيئا من الاعمال ان يعلمه ويعمل
به ولا يحيد عن كريم مذهبه صدر به امرنا المعتز بالله تعلى في ثاني جمادي الاولى
عام 1287

Rescrit de Sìdì Moh'ammed b. ᶜAbd er-Rah'mân,
du 7 Joumàdà I 1289 (13 juillet 1872).

(Au milieu d'un sceau de Salomon) :

محمد بن
عبد الرحمان
غفر له
الله

الحمد لله وحده وصلى الله على سيدنا ومولانا محمد وآله وصحبه وسلم تسليما
كتابنا هذا اسماه الله واعز امره بيد حملته حفدة الولي الاكبر سيدي ابي يعزى
دفين تاغيا المعروفين بالاكناوين يتعرف منه اننا بحول الله وقوته وشامل
يمنه ومنه اقررناهم على ماعهد لهم من التوقير والاحترام والحمل على كاهل
المبرة والاكرام واسقطنا عنهم ما تطالب به العوام وامناهم الامان التام
فلا يساقون بمكروه ولا يتعرض لهم بسوءفي كلالوجوه ولا تخرق عليهمفي ذلكعادة
ولا يحدث في جانبهم نقص ولا زيادة رعيا لنسبتهم للعارف المذكور فنامر الواقف
عليه من عمالنا وولات امرنا ان يعمل بمقتضاه ولا يحيد عن كريم مذهبه ولا يتعداه
صدر به امرنا المعتز بالله في 7 جمادي الاولى عام 1289

Au pied figure la mention qu'une copie authentique a été prise du document.

Rescrit de Moulay el-H'asan, du 22 Ramad'àn 1296 (9 septembre 1879)

الحمد لله وحده وصلى الله على سيدنا ومولانا محمد وآله

الحسن بن
محمد
الله وليه ومولاه

نامر الواقف على مسطورنا هذا اسماه الله من عمال المدن وامنائها
ان لا يثقفوا لحملته المتمسكين بهالكناويين من حفدة الشيخ الولي
سيدي ابي يعزى بهيمة لهم في غرض من الاغراض فقد حررناهم من هذه الكلفة
مراعاة لوجه جدهم والسلام في 22 رمضان عام 1296

On voit que Moulay Bou ^{c}Azza occupe dans la littérature et l'histoire une place enviable ; il n'est pas exagéré d'affirmer que, pendant longtemps, il fit en quelque sorte figure de gloire nationale. L'anarchie qui désola progressivement le Maroc affaiblit sans doute le culte que l'on rendait à sa mémoire ; ce culte cependant n'a jamais disparu, grâce à la piété des tribus limitrophes qui considèrent toujours le saint comme leur patron ; jusqu'à ces dernières années, d'importantes délégations des Zaër, Zaïan, du Tâdla, de la Chaouïa même, se rendaient en pèlerinage à son tombeau, munies de belles offrandes. Et pourtant Moulay Bou ^{c}Azza n'a laissé après lui ni descendance maraboutique, ni confrérie ; la « baraka » qu'il transmit à son fils ^{c}Alî s'éteignit avec lui. Un ordre religieux, celui des Bou ^{c}azzawiyîn a bien été fondé au début du siècle, en Chaouïa, par un marabout qui se réclamait de son ascendance ; mais cette prétention, rien moins qu'établie, a fait l'objet d'âpres controverses. Au reste, les deux fils du fondateur se disputèrent la succession spirituelle et temporelle de leur père, jusqu'au jour où une décision du Maghzen mit fin à une aussi pénible rivalité, et la zaouïa mère est maintenant fixée à Marrakech. Le bruit ainsi fait autour du nom de Moulay Bou ^{c}Azza a du moins eu pour résultat de tirer ce saint berbère de l'oubli où il était tombé.



D'après son biographe, confirmant les données du *Kitâb at-tas^{h}awwûf*, Moulay Bou ^{c}Azza serait né soit dans la tribu des Haskoura (et telle est la version adoptée par l'auteur du *Qirt'âs*), soit à Ag^{h}mât Ailân, de toute façon en terre Mas'mouda, en pays berbère. Si la date de sa naissance est incertaine, celle de sa mort est connue d'une manière très précise : elle se place en effet au 1er Chawwâl 572/2 avril 1177 J.-C., et tous ses biographes lui prêtent généreusement une existence de 130 années, qui complète heureusement cette figure de vénérable patriarche.

On l'appelait soit Isjet ou Isguet, soit plus communément Abû Ya^{c}zâ pour les lettrés, Bou ^{c}Azza dans le peuple ; le premier nom est incontestablement berbère. Le surnom de Al an-Nûr ou Yâl an-Nûr que lui décernent les auteurs, le range parmi les grands mystiques favorisés de la lumière divine, pouvant lire dans le « Grand Livre du ciel » *al-Lûh' al-mah'fûz'*, où sont inscrits le passé et l'avenir. Le saint était complètement illettré, et il est bien établi que sa langue maternelle était le berbère. Un long séjour chez son maître Moulay Bou Ch^{c}aïb d'Azemmour (31) l'avait si peu fami-

(31) La généalogie spirituelle ou chaîne mystique (*silsila*) de Moulay Bou ^{c}Azza est la suivante :

« Maulây Abû Ya^{c}zâ, disciple de Maulây Abû S^{h}u^{c}aib d'Azemmour, disciple de Sidî ^{c}Abd al-Jalîl b. Wih'lal (ou Wih'lam), disciple d'Abû l-Fad'l al-Jauharî al-Mis'rî, disciple de son père Bis^{h}r, disciple d'Abû l-H'asan al-T^{h}aurî, disciple d'as-Sirrî as-Saqt'î, disciple d'Abû Mah'fûz' al-Kark^{h}î, disciple de l'imâm Dâwûd b. Nas'r at-Ta'î (contemporain d'Abû H'anîfa), lui-même disciple d'Abû Muh'ammad H'abîb al-^{c}Ajamî, disciple d'al-H'asan b. H'asan al-Bas'rî, lequel fut le disciple de nombreux Compagnons du Prophète, comme Anas b. Mâlik, le célèbre juriste, et ^{c}Alî b. Abî T'âlib, disciples du Prophète lui-même.

liarisé avec l'arabe, qu'il ne pouvait se passer du secours d'un interprète dans cette langue ; son biographe insiste à deux reprises sur ce point, déjà établi par un passage du *Tas^hawwûf* (32). L'auteur de la *Mo^czâ* cite même quelques mots berbères qu'aurait prononcés le saint ; déformés par le temps, ils ne présentent plus qu'un intérêt de simple curiosité. La première phrase *iffaou elh'âl,* est traduite avec un contre-sens par « le jour n'a pas encore paru » alors qu'elle signifie exactement le contraire ; la conjugaison du verbe permet toutefois d'affirmer qu'on est bien dans le domaine de la *tachelh'ît,* la langue des Mas'mouda. Le deuxième lambeau de phrase prononcé au cours d'une rogation, à savoir : *Imazighen ! Imazighen* !, signifie tout simplement, comme chacun sait : « O Berbères ! O Berbères ! » ; le terme n'est employé que dans les dialectes du Maroc Central et ne constitue pas le moins du monde une invocation à la pluie, ainsi que l'avance imprudemment le biographe, emporté par son sujet. Enfin, durant son séjour à Demnat, avant de se fixer à Tâghya, Moulay Bou °Azza avait reçu le nom de Bou jertîlâ (ou mieux : guertîla) « l'homme à la natte », car explique le commentateur, elle constituait son seul vêtement ; on reconstitue sans peine le mot *agertîl,* encore couramment employé avec la même acception. Ces éléments, on le voit, n'apportent aucune donnée sur l'histoire de la langue berbère.

A son lit de mort, poursuit le biographe, les dernières paroles, d'ailleurs inintelligibles, que prononça le saint, furent exprimées en langue « zénâtia », entendons par là, plus simplement, « en berbère » ; la confusion s'explique aisément chez un auteur sans doute arabe ou complètement arabisé, plus de quatre cents ans après, à une époque où demeuraient encore vivaces les souvenirs des dynasties zénètes disparues depuis peu — trente ans à peine pour les Banû Watt'âs.

Enfin, hagiographes et historiens s'accordent à reconnaître qu'au physique Moulay Bou °Azza, de haute taille, avait un teint brun foncé très accusé, ce qui le faisait souvent prendre pour un noir ou un esclave abyssin; cette particularité valut même quelques mésaventures aux pèlerins qui, mis pour la première fois en sa présence, ne parvenaient pas toujours à dissimuler leur surprise ; on peut donc affirmer que le saint n'avait pas le type arabe.

La célébrité à laquelle il parvint dès son vivant n'en était pas moins immense ; les efforts des docteurs de Fès, accourus pour le confondre au nom de l'orthodoxie — déjà — étaient demeurés vains : venus le combattre, il s'était joué d'eux, leur faisant chevaucher un lion. Le grand souverain °Abd el-Moumen, son contemporain, s'étant avancé pour appréhender ce saint, dont la renommée lui portait sans doute ombrage, le thaumaturge lui donna une nouvelle preuve de son pouvoir sur le roi des animaux, sa grande spécialité : il l'avertit en effet que son destrier serait dévoré la nuit même dans son écurie par un lion, et la prédiction se réalisa malgré

(32) F° 85, r°, dern. ligne du manuscrit de la Bibliothèque Générale.

la vigilance des gardes ; le grand prince s'en revint converti et charmé. Puisqu'on ne pouvait décidément rien contre un pareil personnage, aussi révéré des foules, le mieux était, en l'adoptant, de mettre au service de la foi une telle influence.

Cette intégration d'un saint berbère dans l'Islam revêtit un double aspect : on le naturalisa, on en fit un arabe ; on le canonisa en lui prêtant des miracles empruntés à l'histoire religieuse.

La meilleure manière de rendre indiscutable sa naturalisation, était évidemment de lui attribuer une ascendance chérifienne : on n'y manqua pas. A la vérité, il semble bien que la tentative ait finalement tourné court. Pour Moulay Bou ᶜAzza en effet, la qualité de chérif ne découle pas de textes authentiques — et pour cause ; elle est surtout l'œuvre de la volonté populaire, qui fait toujours précéder le nom du saint du titre bien spécifique de Moulay. Cette consécration ne fut pas loin de triompher : la lettre de Moulay Ismâᶜîl dont on a donné plus haut le texte, reconnaît implicitement cette qualité aux descendants du saint, que le souverain honore du titre de « cousins » ; le terme même de « chérif » est employé dans une autre lettre dont bien des passages étaient malheureusement illisibles ; mais les documents postérieurs n'attribuent plus à la descendance de Moulay Bou ᶜAzza que le titre de simples marabouts *murâbit'ûn*. Une généalogie a bien été établie, qui ferait descendre ce saint du Prophète, par l'intermédiaire du vénéré Moulay Idrîs, le fondateur de Fès ; on n'a pas cru devoir la retenir en raison de son manque total d'authenticité. L'incertitude au reste y éclate dès le début : Moulay Bou ᶜAzza serait en effet le fils de ᶜAbd er-Rah'mân selon les uns, de Maïmoun selon les autres et l'hésitation sur ce point croît chez les hagiographes avec le temps, l'auteur de la *Salwat al-anfâs* donnant finalement le choix entre six versions ; aucune d'elles, en tout cas, ne le présente comme chérif.

Mais d'autres procédés ont été adoptés pour faire entrer Moulay Bou ᶜAzza dans le sein de l'orthodoxie : pour légitimer sa mission, n'invoque-t-on pas la suprême autorité du Prophète lui-même et, plus encore, de l'archange Gabriel, qui aurait annoncé la providentielle apparition de notre thaumaturge à Mahomet ? Celui-ci à son tour aurait déclaré que, si un autre envoyé d'Allâh avait pu être envisagé après lui, le choix se fût certainement porté sur ce saint, dont le tombeau tiendrait, dans l'Occident musulman, la place de La Mekke pour l'Orient ; car, affirme le biographe, une visite pieuse à son sanctuaire remplace pour les pauvres un pèlerinage à la Kaᶜba, et bénéficie, pour exaucer les vœux, des mêmes vertus que l'eau du puits sacré de Zemzem ou la lecture de la sourate *Yâ-Sîn*.

Ce souci de canonisation dans l'orthodoxie est si marqué, qu'il s'étend à tout ce qui se rattache de près ou de loin au saint. Celui-ci épousa successivement les deux sœurs Oumm el-ᶜezz et Lalla Maimouna. Le tombeau de la seconde est situé sur une esplanade au-dessus du village, et près de lui se dresse un kerkour sacré, dont l'institution n'a évidemment rien de coranique ; il est cependant prescrit aux pèlerins d'en effectuer sept fois le

tour, exactement comme à la Ka^cba au cours du pèlerinage rituel ; détail plus caractéristique encore, chaque tour doit être souligné d'un jet de pierre, et nous voici ramenés aux lapidations de Mîna ; on sait au reste que beaucoup de cérémonies du pèlerinage sacré perpétuent le souvenir de cultes antéislamiques. Pour revenir à notre sujet, la visite de Lalla Maimouna, comme celle à Chella autrefois, est appelée « le pèlerinage du pauvre » *h'ajj al-meskîn* : l'analogie avec La Mekke est poussée aussi loin que le permet le respect de l'orthodoxie.

Le même souci d'y intégrer Moulay Bou [c]Azza se marque encore dans le choix des miracles qu'on lui attribue fort généreusement. Parmi ceux, si nombreux, que rapporte complaisamment son biographe, plusieurs sont directement inspirés des deux confessions révélées antérieures à l'Islam, et reconnues par lui ; c'est ainsi que le saint disposait sur les lions, alors nombreux, dans le pays, d'un pouvoir plus extraordinaire que celui de Daniel ; on a cité plus haut l'épisode des docteurs de Fès, celui d'[c]Abd el-Moumen, et, plus de trois siècles après, Léon l'Africain se fait encore l'écho de cette réputation bien établie. Les autres prodiges ne sont que menue monnaie parmi les trésors de l'hagiographie marocaine ; chez Moulay Bou Ch[c]aïb d'Azemmour, à qui Moulay Bou [c]Azza, dans son humilité, servait de domestique, le moulin à bras tournait de lui-même à une vitesse vertigineuse, et la provision de bois demeurait inépuisable : on reconnaît sans peine les épisodes de la captivité de Joseph (33). A la naissance de son fils, le père du saint fit apprêter, selon la coutume, deux couscous où puisèrent les hommes et les génies, sans que leur contenu diminuât d'une once ; et tel Jésus encore, affirme son biographe, reproduit par l'auteur de la *Salwa*, le thaumaturge eût certes pu marcher sur les flots, s'il s'était trouvé dans les parages une nappe d'eau de dimensions suffisantes. Le même souci apparaît au reste dans la légende du saint voisin, Sîdî Moh'ammed ben Mbârek, qui fut le contemporain du sultan El-Mans'our ed-dehbî ; s'il n'alla pas jusqu'à ressusciter les morts, il conversa du moins avec l'un d'eux.



Voilà donc Moulay Bou [c]Azza paré du titre plus ou moins authentique de chérif, annoncé par Mahomet lui-même, et renouvelant les miracles des plus grands prophètes ; on est toujours demeuré jusqu'ici sur le solide terrain de l'orthodoxie.

D'une toute autre nature est la légende orale qui auréole sa mémoire; la tradition en effet cristallise dans le pays, autour de son nom vénéré, tout un ensemble de croyances et de superstitions, expression irréductible d'un paganisme à peine déformé, dont la caution du saint n'arrive manifestement

(33) La légende de Joseph est au reste toujours vivace dans la littérature orale du pays, où elle constitue le thème d'un poème de 96 vers ; cf. notre *Etude sur le dialecte berbère des Zaïan*; t. II, p. 360.

pas à modifier le véritable caractère. Le pèlerinage au tombeau de Lalla Maimouna signalé plus haut n'est qu'un aspect du culte des pierres, si répandu au Maroc. On en relève une autre expression dans la légende des deux autres kerkours jumeaux appelés respectivement « petite Begra » et « grande Begra », situés sur le plateau de Foughal, à mi-chemin entre Tâghya et le village de Tazl'ot, où est enterré Sidi Moh'ammed ben Mbarek dont il a été question. Ces deux kerkours perpétuent le souvenir d'un prodige accompli par Moulay Bou ᶜAzza : celui-ci, rencontrant des bergers fort occupés à se répartir la chair d'une vache, sollicita une part, mais essuya un méprisant refus ; pour châtier les insolents, il ressuscita la bête, qui prit la fuite puis disparut subitement ; le premier kerkour, « la petite Begra », s'élève sur l'emplacement où la bête fut rappelée à la vie, et le second, sur celui où elle s'éclipsa. Le passant, lançant aujourd'hui une pierre sur chacun d'eux, invoque le nom béni de Moulay Bou ᶜAzza, grand saint musulman, sans se douter qu'il accomplit là, en réalité, un rite païen plus que millénaire. Le caractère sacré du premier kerkour est tellement accusé, qu'à la fin des labours les cultivateurs y abandonnent en toute sécurité leurs charrues jusqu'à l'automne suivant.

Ce culte ancestral se retrouve encore dans deux autres légendes. Un jour le saint s'endormit brisé de fatigue, la tête reposant sur une pierre ; une sensation de froid le réveilla tout à coup : il se retrouva aux abords du ruisseau, les pieds dans l'eau, transporté par une moitié de la pierre, qui lui rappelait ainsi l'heure de la prière et facilitait en même temps ses ablutions rituelles. En récompense, le thaumaturge donna à cette pierre le pouvoir de guérir les affections de la vue, et les habitants l'utilisent encore à cette fin après l'avoir réduite en fine poussière.

Entre le sanctuaire et le ruisseau, près des ruines du temple primitif qu'aurait édifié le saint, se trouve un rocher bien connu des habitants ; un étroit passage le traverse, qu'enfants et même jeunes gens s'essaient à franchir, et seuls y parviennent ceux à qui la piété et le respect filiaux ont valu la bénédiction paternelle. Cette croyance, aussi respectable dans son objet que païenne dans son expression, se rattache encore à la légende de Moulay Bou ᶜAzza ; le rocher recouvrirait en effet la sépulture des trois animaux particulièrement chers au saint : l'ânesse qui expira en arrivant à Tâghya où elle le transportait, la vipère qui préféra périr dans l'incendie qu'il avait allumé, plutôt que de quitter le pays où il avait résolu de se fixer, le lion enfin qui rendit l'âme en lui remettant une missive du Prophète.

Le lien avec le saint apparaît encore, bien que plus indirect, dans la légende suivante : autour du tombeau de Lalla Maimouna, sa seconde femme, près du kerkour dont il a été question, se trouve un terrain en pente le long duquel pèlerins et habitants se laissent rouler sur eux-mêmes ; selon le point où ils aboutissent, la croyance populaire veut que la sainte les envoie en paradis ou en enfer, ou les comble de richesses.

On terminera cette énumération des rites païens rattachés à la mémoire de Moulay Bou ᶜAzza, par l'épisode du taureau, symbole de la force, qui se

tenait à son lit de mort, et dont la robe était du plus beau noir ; la croyance populaire dans le pouvoir magique de cette couleur est bien connue, notamment son action sur la pluie, par sympathie avec les sombres nuages chargés d'eau.



Tel est ce grand nom dans l'histoire et la légende marocaines, expression d'une intense religiosité, étrange synthèse d'orthodoxie, d'hagiolâtrie et de paganisme. Les dévotions ancestrales naturistes ont acquis droit de cité dans l'Islam unitaire par leur cristallisation autour d'un thaumaturge berbère, devenu assez célèbre pour qu'on le traitât comme un chérif. De telles complaisances ne se retrouveraient certes plus aujourd'hui : depuis des années, en effet, une vive opposition au culte des saints se manifeste dans les milieux intellectuels citadins. Elle témoigne à tout le moins de quelque ingratitude : il n'est certes pas douteux que le puissant mouvement d'hagiolâtrie qui caractérisa le moyen âge religieux en ce pays, contribua puissamment, par la parole et par l'exemple, à l'islamisation des masses berbères ; et cette œuvre de patiente catéchisation se poursuit de nos jours sous l'action des confréries religieuses, filles cadettes du soufisme.

V. LOUBIGNAC.